

**CONFÉRENCE DES FINANCEURS
DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE
DU CANTAL**

DÉCISION

**OBJET : PROGRAMME PLURIANNUEL COORDONNÉ DE FINANCEMENT DES
ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DE PREVENTION DE LA PERTE
D'AUTONOMIE**

**LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE
D'AUTONOMIE DU CANTAL**

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 233-1 ; R. 233-1 ;
R. 233-3 ;

Vu le schéma départemental de soutien à l'autonomie en faveur des personnes âgées et
des personnes en situation de handicap 2015 – 2019 ;

Vu le diagnostic des besoins des personnes âgées de soixante ans et plus résidant sur le
territoire départemental ;

Vu le recensement des initiatives locales ;

Vu la réunion de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie au
cours de laquelle a été examiné le programme pluriannuel coordonné de financement des
actions individuelles et collectives de prévention ;

Vu l'avis favorable émis par le comité départemental des retraités et personnes âgées,
antérieurement à l'installation du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie ;

ARRÊTE le programme pluriannuel coordonné de financement des actions individuelles et
collectives de prévention comme suit :

./...

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du CANTAL
Programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives 2017-2022

Axe 1			
Améliorer la coordination et la communication sur la prévention de la perte d'autonomie au sein du Département du Cantal			
Objectifs de travail	Modalités de réalisation	Points d'attention	Calendrier
1. Renforcer le pilotage institutionnel, la communication et la coordination des travaux au sein de la Conférence.	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en place du schéma de pilotage de la CF15 ⇒ Nomination du coordinateur ⇒ Structuration du processus de travail avec MDA et CTS ⇒ Développement et animation d'un SI spécifique aux membres de la CF15 ⇒ Sensibilisation des acteurs locaux permettant d'engager pleinement les travaux dans le cadre des CLS 	<p>Nomination rapide du coordinateur</p> <p>Un programme annuel déclinera et répartira les financements de la Conférence.</p>	2017 - 2018
2. Inscrire les territoires dans une action pilotée localement et penser « en continu » (parcours des participants et continuité des réponses).	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réunion régulière du Comité technique et développement des outils de communication (partage de fichiers, vidéoconférence). ⇒ Structuration des réponses au niveau local par l'intermédiaire des CLS 	<p>Attention à porter sur la cohérence des réponses et leur complémentarité.</p> <p>Penser l'offre « tout au long de l'année », notamment pendant les périodes estivales.</p>	2017 - 2018
3. Renforcer la communication extérieure de la Conférence.	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en place d'un logo spécifique à la CF15 ⇒ Envoi d'un rapport synthétique annuel sur les travaux de la Conférence. ⇒ Relais de l'ensemble des membres auprès des acteurs locaux. ⇒ Animation d'un site Internet. 	<p>Eviter toute forme de message « contradictoire » au regard du nombre d'acteurs pouvant potentiellement communiquer.</p>	2018

<p>4. Développer la fonction infra-départementale.</p>	<p>⇒ Mise en place des outils dédiés à l'observation par l'intermédiaire du coordinateur.</p> <p>⇒ Suivi des indicateurs socio-démographiques et mise à jour des données.</p> <p>⇒ Articulation des travaux avec les CLS.</p> <p>⇒ Production d'un diagnostic actualisé annuel.</p> <p>⇒ Remontées d'information de chaque membre de la CF15.</p>	<p>Structurer un outil avec les CLS : même cartographie, par exemple.</p> <p>S'appuyer sur les ressources existantes (bases de données, action régionale de recherche, ...).</p> <p>Le coordinateur travaillera à la centralisation des informations remontées par les instances locales et les membres de la CF15.</p>	<p>2018 - 2022</p>
<p>5. Renforcer les pratiques en matière d'évaluation et d'analyse des impacts des projets.</p>	<p>⇒ Structuration du processus d'AAP.</p> <p>⇒ Définition d'un canevas de bilan partagé.</p> <p>⇒ Production d'une analyse annuelle à partir des indicateurs définis.</p>	<p>Structurer les mêmes outils pour la remontée des informations.</p>	<p>2017 - 2022</p>
<p>6. Accroître le soutien aux acteurs, notamment sur les modalités techniques et opérationnelles</p>	<p>⇒ Développement des outils d'ingénierie.</p> <p>⇒ Transferts de compétences / soutien en direction des associations aux moyens limités.</p>	<p>Financements complémentaires qui pourraient être mobilisés, sur des actions ciblées, dont la section IV</p>	<p>2019 - 2020</p>

Axe 2				
Développer les actions de prévention sur les territoires plus isolés et fragilisés				
Objectifs de travail	Modalités de réalisation	Points d'attention	Calendrier	Prévention
1. Renforcer la dynamique d'expérimentation et d'innovation sur le département.	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Définition d'un cadre pluriannuel de travail avec engagement financier à définir. ⇒ Accompagnement en matière d'ingénierie à la création de projets. ⇒ Mise en réseau des acteurs locaux par une action concertée à partir des MDA et CLS. 	<p>Sécuriser les porteurs de projets par un engagement pluriannuel.</p> <p>Penser les projets dans une logique de phasage/ étapes de réalisation. Ceci pourrait ouvrir à des actions intégrant la notion de parcours du sénior.</p>	2017 - 2019	Primaire et secondaire
2. Proposer des actions « décentralisées » et « délocalisées »	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Incitation à la mise en place de réponses itinérantes innovantes. ⇒ Développement d'actions à la taille plus réduite et aux formes plus souples, avec une coordination via le CLS. <p>Proposition d'action spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Imaginer un accueil de jour itinérant pour aidant ayant besoin de repos sur des territoires peu pourvus en offre. 	<p>Viser la couverture de territoires moins pourvus sans négliger les deux grandes aires urbaines du Département.</p> <p>Les territoires qui concentrent des facteurs de risques : <i>Champs-sur-Tarentaine, Condat, Allanche, Salers, Pleaux, Pierrefort, Chaudes Aigues, Montsalvy, Maurs.</i></p>	2018 - 2019	Primaire et secondaire
3. Renforcer l'implication des acteurs locaux (clubs des aînés, associations de proximité, collectivités) dans une logique de d'animation locale de projets de territoire	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcement de la communication sur les enjeux du vieillissement, notamment par le biais de la presse locale. ⇒ Incitation à la conduite de projets. ⇒ Proposition d'instances de concertation et de construction de projets, en articulation avec les CLS. 		2017 - 2018	

<p>4. Inciter au déploiement d'actions visant l'ouverture des ESSMS aux personnes extérieures.</p>	<p>⇒ Inciter aux déploiements de réponses « hors résidents ».</p> <p>⇒ Travailler sur de la sensibilisation des EHPAD à ouvrir l'établissement à des actions extérieures.</p> <p>⇒ Inciter les porteurs de projets ou structures locales à proposer des actions dans les établissements (SAAD).</p> <p>⇒ Déployer un appel à projet SAAD/ Etablissement.</p>	<p>Articulation avec le Schéma départemental</p>	<p>2017 - 2018</p>	<p>Secondaire</p>
<p>5. Viser une plus grande transversalité entre les porteurs de projets et proposer des actions partagées ou multithématiques, intégrant, notamment, la question des mobilités et aides aux déplacements.</p>	<p>⇒ Incitation aux rapprochements entre les partenaires pour une mise en commun des projets.</p> <p>⇒ Animation des instances locales (CLS).</p> <p>⇒ Favoriser la transversalité des politiques publiques en interne du Conseil départemental (logement, urbanisme, sport, loisirs, cultures, précarité)</p>	<p>Etablir un travail de fond sur la mise en relation entre les acteurs. Intégrer la prise en compte de l'accessibilité et des déplacements dans les projets.</p>	<p>2017 - 2018</p>	<p>Primaire et secondaire</p>
<p>6. Renforcer « l'impact » des informations transmises autour du bien vieillir sur les territoires les plus ruraux.</p>	<p>⇒ Développement de campagnes d'information sur les territoires les plus isolés.</p> <p>⇒ Solliciter/ sensibiliser les relais locaux dans les villages.</p>		<p>2018 - 2019</p>	<p>Primaire</p>

Axe 3				
Renforcer l'action en direction des seniors « actifs » et « robustes »				
Objectifs de travail	Modalités de réalisation	Points d'attention	Calendrier	Prévention
1. Renforcer l'offre en matière de passage et de préparation à la retraite.	⇒ Proposition d'ateliers spécifiques de préparation. ⇒ Expérimenter cette action au sein du Conseil départemental	A articuler avec l'offre des caisses	2017 - 2018	Primaire
2. Toucher davantage le public le plus actif par une action fondée sur une approche positive du bien vieillir.	⇒ Renforcer la communication positive autour du bien-vieillir ⇒ Développement d'actions reposant sur les « potentialités » et la dimension « ludique » (gym active, action croisant nutrition et découverte du terroir/ marchés locaux, ...).	Travailler sur des actions non-discriminantes.	2018 - 2019	Primaire
3. Renforcer l'impact des actions en direction du public masculin.	⇒ Intégration dans les appels à projet de la nécessité de renforcer l'impact recherché des actions en direction de ce public.		2019	Primaire

Axe 4

Développer des actions visant à favoriser le « bien vieillir » autour du lien social, de l'accès aux soins, du bien-être, des mobilités et de l'accès aux droits

Objectifs de travail	Modalités de réalisation	Points d'attention	Calendrier	Prévention
1. Prévenir les situations potentielles de dégradation de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développement de réponses sur le bucco-dentaire, troubles auditifs ou visuels, chute et nutrition. ⇒ Favoriser les dépistages en zone rurale (expérience de Veyrières) Expériences possibles : ⇒ Actions innovantes telles que physio-parc ⇒ Mise en place de dispositifs innovants de type « tapis de marche Gaitrite » ⇒ Ateliers de prévention sur les médicaments avec pharmacien et CH (médicament info service) ⇒ Action de type « Bus info Santé » 	Bonne pratique à réfléchir : travailler à des actions impliquant les SAAD, par exemple, en organisant une journée d'information en direction de leur public, plus proposition de diagnostic à la suite...	2017 - 2019	Secondaire
2. Favoriser les réponses en matière de lien social et de lutte contre l'isolement	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Amélioration des moyens de repérage. Développement d'une action spécifique telles que : ⇒ Dispositif de type « Monalisa » ⇒ « Rendre les aînés acteurs de leur santé et de leur environnement » ⇒ Visites à domicile, par exemple dans le cadre de services civiques (ex : Unis-Cité) ⇒ Création d'une équipe citoyenne ⇒ Formation des bénévoles via les Centres sociaux ou CCAS ⇒ Acton de Mobilité solidaire 	<p>S'appuyer sur les réseaux de proximité, sur le bénévolat ou sur des expériences innovantes actuellement en développement (La Poste, ...).</p> <p>La globalité du département peut être ciblée, avec une attention particulière sur : <i>Condat, Allanche, Murat, Riom-ès-Montagnes.</i></p> <p>Action articulable avec le Schéma Départemental.</p>	2017 - 2019	Primaire

3. Proposer des ateliers centrés sur les TIC	⇒ Déploiement d'ateliers informatiques ⇒ Actions spécifiques à l'accès aux droits et actes administratifs dématérialisés ⇒ Déploiement d'actions itinérantes telles que le « bus numérique ». ⇒ Développement et accessibilité à l'offre des médiathèques ⇒ Solliciter les clubs des aînés pour la mise en place d'ateliers numériques		2017 - 2018	Primaire
4. Renforcer l'action en direction des aidants	⇒ Proposition d'actions de dépistages en matière de santé ⇒ Structuration d'actions visant le soutien moral et le lien social ⇒ Déploiement d'actions de type « café des aidants » ⇒ Soutien, voire incitation directe, aux porteurs de projets actuels tels que France Alzheimer... ⇒ Développement du partenariat avec l'Association Française des Aidants ⇒ Développement d'actions croisées aidants/ aidés (exemple : gym aidant/ aidé) ⇒ Expérimentation de suppléance à domicile (exemple : soutien au développement du Baluchonnage)	Financements à questionner en section IV Financements ponctuels possibles à court terme Action articulable avec le Schéma Départemental	2019 – 2021	Primaire
5. Favoriser l'émergence d'actions collectives portées par les SAAD	⇒ Favoriser l'implication des acteurs de l'aide à domicile. ⇒ incitation à la structuration de réponses et sensibilisation/ appui MDA et CLS Favoriser le travail de repérage autour des risques de la perte d'autonomie (exemple : grilles de lecture, en s'appuyant sur l'ANESM).	Eviter les actions de formation individuelles pour tendre vers une réponse plus adaptée aux financements de la CF. Action articulable avec le Schéma Départemental	2018 - 2021	Secondaire

Axe 5 Agir sur l'environnement des personnes				
Objectifs de travail	Modalités de réalisation	Points d'attention	Calendrier	Prévention
1. Renforcer l'accès aux aides techniques individuelles	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Déploiement packs domotiques ⇒ Déploiement des technologies favorisant le maintien à domicile et le soutien aux aidants. ⇒ Déploiement d'action de type show-room « fam clic » ⇒ Téléassistance 		2018 - 2019	Secondaire
2. Favoriser l'identification des situations potentiellement fragiles	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formation des professionnels de l'aide à domicile ⇒ Visites à domicile 	Questionner la pertinence d'une section IV à terme	2019 - 2020	Primaire
3. Proposer des ressources professionnelles spécialisées pour accompagner les retraités dans l'adaptation du logement	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faire vivre l'offre existante ⇒ Travailler aux possibilités d'intervention d'ergothérapeute plus ciblées. ⇒ Action itinérante sur les marchés d'un bureau d'information sur l'adaptation/ réhabilitation du logement qui pourrait être articulée aux appartements témoins désormais existants. 	Compléter l'offre existante en coordination cette action avec les deux appartements témoins existants (Aurillac/ Saint-Flour)	2017 - 2019	Primaire et secondaire
4. Soutenir les actions d'informations collectives	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Déploiement de Forums grand public ⇒ Déploiement de forums itinérants avec une réflexion sur la cohérence des territoires ciblés. 		2018 - 2020	Primaire

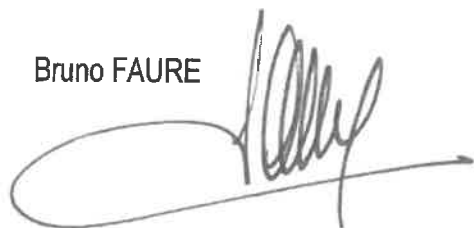
GLOSSAIRE

AAP	Appel à projet
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
CCAS	Centre communal d'action sociale
CF	Conférence des financeurs
CF 15	Conférence des financeurs du CANTAL
CH	Centre hospitalier
CLS	Contrat local de santé
CTS	Coordinateur territorial de santé
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ESSMS	Etablissement social et médico-social
MDA	Maison de l'autonomie
SAAD	Service d'aide et d'accompagnement à domicile
SI	Système d'Information
TIC	Techniques d'information et de communication

Le 19 DEC. 2017

Le Président du Conseil départemental
Président de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie,

Bruno FAURE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Faure', written over a horizontal line that extends to the right.

DATE PUBLICATION :

21 DEC. 2017

